

**CAUE**

Seine-et-Marne  
Yvelines  
Essonne  
Hauts-de-Seine  
Seine-Saine-Denis  
Val-de-Marne  
Val d'Oise

rencontres

# **L'environnement réinvente la ville**

27 et 28 mai 1998

Paris

Transcription des Actes  
Françoise Pillon  
Marc de Alvis

## **Table ronde**

### **Institutions et politiques, les limites au pouvoir d'incitation.**

#### **Claude Eveno**

Au cours de ces deux journées est apparue la difficulté que revêt toute tentative d'actions nouvelles en matière d'environnement en raison de la complexité institutionnelle pour des esprits non encore formés à ces questions. Entre la commune, la région ou l'État, quel est le mieux placé pour agir ? L'environnement est-il une priorité régionale ? En quoi les Conseils Régionaux, les plus jeunes institutions politiques, ont-ils un destin particulier en cette matière ?

#### **Alain Rist,**

*vice-président du Conseil régional d'Île-de-France chargé de l'environnement, du cadre de vie, de la circulation et des contrats.*

Des organismes comme les caue sont des pièces essentielles à la diffusion de cultures portant à la fois sur l'environnement et l'aménagement, sur la synthèse dans les territoires et la promotion d'innovations durables.

On sait trop peu que l'Île-de-France est aussi une région rurale. Le département de la Seine-et-Marne, dont je suis élu, représente presque la moitié du territoire pour 10 % de ses habitants. Certaines communes rencontrent ainsi les mêmes problèmes que celles « du rural profond ». Dans ce contexte, plus sans doute que dans aucun autre, l'environnement est conduit à réinventer la ville, à émettre des propositions, à transformer la façon quotidienne de gérer afin de ne pas remettre en cause la stabilité et la capacité des générations futures à traiter les problèmes qui seront les leurs. C'est précisément cela le développement durable.

Une approche intégrée s'avère donc nécessaire et la région, en tant qu'institution, a à cet égard des progrès à accomplir ; nous allons tenter de les lui faire faire. Lorsque l'on construit un lycée, imaginer comment y accéder en mode de transport doux ou en transport en commun et éviter de l'implanter dans un lieu où l'accessibilité pratique est problématique serait intéressant. De la même façon, on peut éviter des politiques antinomiques en matière d'inondation, d'urbanisation, d'espace vert ou d'équipement. L'intégration des problèmes dans une conception de développement durable est donc un principe que l'Île-de-France exige des gens qui y investissent. D'une certaine façon, c'est le plus pertinent, car les interfaces sont nombreuses et l'impact de leur non-traitement se mesure très rapidement.

Par ailleurs, il faut étudier, travailler, comprendre la réalité. C'est ce que l'on peut appeler « la

technicité ». S'il faut en investir dans les territoires, cela ne suffit évidemment pas. En outre, il s'agit aussi de l'un des contenus du développement durable, du « développement soutenable » au sens donné lors de la Conférence de Rio. Il faut mettre en place l'appropriation sociale individuelle ou collective par les habitants et les entreprises, qu'elles soient classiques ou innovantes. Si l'on se cantonne dans une dynamique totalement technicienne, on tombe à côté de la gestion quotidienne des espaces ; si l'on se situe à l'extérieur, on peut faire très bien. Je pense à des grands ensembles ou à des morceaux d'architecture ou d'urbanisme pensés de façon technique avec une réflexion parfois profonde et qui, au final, sont un échec, faute de cette appropriation du quotidien par les gens qui y vivent. Dans le développement soutenable, les deux aspects sont donc totalement liés.

La région a réalisé beaucoup par le passé et fera encore davantage à l'avenir sous l'influence des écologistes et de tous ceux pour qui ces sujets sont essentiels. Je veux parler de l'eau, des déchets, des circulations douces, de la qualité de l'air, du bruit. La région en tant qu'institution met en place des politiques et l'outillage technique pour faire avancer les projets. Mais – peut-être est-ce la plus grande innovation – nous voulons parallèlement mettre en avant de nouvelles formes de participation, d'information du public, de concertation et d'expertise indépendante. À cet effet, l'exécutif a inscrit des lignes nouvelles au titre du budget de 1998. Je suis moi-même en train de réfléchir à la transposition de la

Commission nationale du débat public, installée sur le plan national par la loi Barnier, dans un cadre plus régional. C'est à travers ces nouveaux axes que nous allons essayer d'avancer. Je sais que je me trouve ici devant un public dont nous avons besoin et qui sera d'accord pour faire avancer ces nouvelles options.

### **Claude Eveno**

Autour de la notion de développement durable s'articule une idée d'équilibre et, en observant la région Île-de-France, on peut y repérer de grandes surfaces rurales, des proportions qui peuvent avoir l'apparence de choses vivables. Cependant, Paris reste au centre et est quasiment devenu une mégalopole. Dès lors, n'est-ce pas une position naïve d'imaginer que les propositions contenues sous le vocable « développement durable » puissent s'adresser aux mégalopoles ? Cette monstruosité qui a peut-être atteint une masse critique de nébuleuse dangereuse est-elle encore maîtrisable ? Peut-on encore y croire ?

### **Alain Rist**

Je vais peut-être surprendre, mais je pense encore possible d'y croire. D'ailleurs, les leçons les plus intéressantes émanent de la Conférence d'Istanbul de l'Onu tenue il y a deux ans. Nous sommes en train de basculer vers une situation où la majorité, et bientôt la très grande majorité de la population, sera urbaine et vivra dans une mégalopole. La mégalopole francilienne est l'une de celles qui

possède le plus de moyens en termes de ressources humaines, matérielles, sur le plan de son histoire et de sa capacité démocratique. Or, si nous ne sommes pas capables de mettre en place des conditions pour obtenir une ville vivable, qui pourra le faire ? Je serai alors extrêmement pessimiste pour des villes comme Mexico, Karachi ou Pékin. Ces conditions comportent sans doute l'arrêt de la croissance de cette mégalopole, mais cela ne dépend pas que d'elle. Il faut une politique nationale, peut-être européenne, voire mondiale.

L'évolution du traitement des déchets étonne tout le monde. Je fais partie de ceux qui parlent de la collecte sélective depuis des dizaines d'années. Aujourd'hui, on s'aperçoit que de plus en plus de grands segments de l'agglomération, y compris Paris, disposent d'un plan. Le président d'un syndicat d'ordures de l'Essonne, qui couvre 400 000 habitants, disait qu'en 1996, 10 % de la population bénéficiaient d'une collecte sélective intégrale à trois ou quatre poubelles, qu'à la fin de 1998 il arriverait à 60 % et à 100 % à la fin de l'année 1999. Ces actions ne sont pas nécessairement visibles, mais montrent le changement dans les modes de faire collectifs. L'agglomération parisienne qui accusait un retard est un train de rattraper le peloton et se retrouvera peut-être d'ici peu très en avance.

Ceux qui se posent la même question que Claude Eveno doivent aller observer Berlin. Cette ville ayant fonctionné comme une île pendant trente-cinq ou quarante ans a mis en place les concepts du développement durable.

En devant tout importer, il a fallu diminuer les frais de transport et utiliser au mieux les ressources locales. L'Île-de-France est capable d'atteindre un bon niveau de performance et de « soutenabilité » dans sa façon d'exister au quotidien. Nous possédons d'ailleurs de grands atouts parmi lesquels le plus important est le souhait de la grande majorité de la population francilienne. Il suffit de se souvenir des résultats de la journée du 1er octobre relatifs à la circulation alternée.

#### **Claude Eveno**

On se demande d'ailleurs pourquoi cette opération n'a pas été réitérée.

#### **Alain Rist**

Une pollution de niveau 2 ou 3 se produira à nouveau et ce n'est pas demain la veille que le système s'arrêtera. Les dispositions mettent du temps à se concrétiser, mais nous sommes soutenus – peut-être plus que le milieu politique ne le croit – par une grande majorité de la population. Les Franciliens sont mûrs pour basculer rapidement vers un certain nombre de dispositifs et les institutions doivent les accompagner, les aider. Je vais chercher à m'y employer.

#### **Claude Eveno**

Que peut-on penser de la part de l'environnement dans la politique de la ville ? Une évolution s'est-elle produite ces dernières années ?

#### **Jean-Pierre Sueur,** *maire d'Orléans.*

Avec une équipe importante et après de nombreuses consultations, j'ai eu l'occasion récente de remettre un rapport à Martine Aubry. Celui-ci propose un profond changement en matière de politique de la ville. Vous avez évoqué la difficulté des rapports entre la ville et l'environnement. Or, pour ma part, je ne sais pas ce qu'est l'environnement, car je ne pose pas le problème ainsi. Je n'ai d'ailleurs jamais compris cette histoire. Il n'existe pas une substance qui s'appellerait la ville et une autre que l'on nommerait environnement. Si j'habite en ville, mon environnement, c'est elle. Selon un certain nombre de théories, il y a l'espèce humaine et l'environnement de l'espèce humaine. C'est un concept étrange, car, sans l'espèce humaine, on ne peut pas concevoir la nature. Je suis donc favorable à une conception radicalement humaniste de l'environnement.

Des politiques de la ville se sont succédé depuis une vingtaine d'années. Je rends d'ailleurs hommage à toutes celles et à tous ceux qui les ont réalisées, car sans eux la situation serait pire. Mais, en dépit de tous ces efforts, si l'on continue comme avant, on se dirige vers la constitution de 800 à 900 ghettos. Je propose une autre politique : transformer profondément ces centaines de quartier. Il n'est pas possible de les reconstruire sur eux-mêmes, dans le même périmètre. Par conséquent, nous sommes conduits à nous interroger sur la conception de la ville, de l'agglomération. Il faut absolument retrouver de l'urbanité, reconquérir, par exemple, les

entrées de villes. Toutes les villes sont belles en France, mais le désastre des trente ou quarante dernières années réside dans les mêmes banlieues commerciales, des mêmes cubes, des mêmes parallélépipèdes qui s'imposent à l'identique de Montpellier à Lille et de Strasbourg à Brest en passant par Paris. La loi de la taxe professionnelle pèse en effet beaucoup plus sur l'aménagement réel des entités urbaines que les schémas directeurs, les plans de déplacement urbain, les chartes pour l'environnement. À partir du moment où chaque commune pense à sa taxe professionnelle et installe n'importe quoi, on aboutit à une politique de l'urbain faite de la juxtaposition d'aires géographiques monofonctionnelles : les espaces d'activité, les zones industrielles, les technopoles, les campus universitaires. Des morceaux posés les uns à côté des autres.

Le travail des urbanistes, des architectes, des paysagistes, est donc immense ; dans le même temps, on tient des discours qui, malheureusement, ne sont pas mis en pratique. Ainsi, la discrimination positive – donner plus à ceux qui ont moins – est un excellent principe auquel je souscris. Pourtant, après quinze ou vingt années de politique de la ville, le nombre de policiers et de gendarmes est moins élevé dans les zones urbaines sensibles que sur l'ensemble de la France en général et que dans l'ensemble de la France urbaine en particulier. Cela signifie qu'ils sont moins nombreux dans les zones qui connaissent le plus d'insécurité. Par ailleurs, on compte en moyenne un postier pour 384 habitants alors qu'il n'y a qu'un postier pour douze fois plus d'habitants dans

les banlieues en difficulté. Je sais bien qu'il faut moins de facteurs lorsque c'est vertical, mais en visitant les bureaux de Poste le samedi matin dans certaines communes de l'Île-de-France, il paraît injustifié d'avoir aussi peu de personnel. Rapporté au nombre d'habitants, il existe également moins d'antennes Anpe dans les zones urbaines sensibles que, d'une part, dans l'ensemble de la France et, d'autre part, dans l'ensemble de la France urbaine. Pourquoi le nombre d'antennes anpe est-il moindre dans les endroits où l'on compte le plus de chômeurs ? Quant au ministère de la Justice, c'est l'horreur absolue ! En matière de tribunal de grande instance, Sarcelles dépend d'Écouen. La carte judiciaire française prend en effet davantage en compte les places fortes du Moyen Âge que l'évolution de la France urbaine au cours du XXe siècle. Près de 80 % de la population habite dans une ville. Or nombre d'entre elles, malgré 50 000 ou 70 000 habitants, ne possèdent aucun magistrat. Pourquoi sont-ce précisément les endroits qui connaissent le plus de problèmes ?

La discrimination positive n'existe donc pas aujourd'hui. Je préconise que l'on cesse d'en parler ou qu'on la mette en œuvre. Je récusé le système qui consiste à en parler toujours et à ne le faire jamais. Il en va de même de la mixité sociale. Elle diminue d'année en année. Des barres ou des tours où habitaient il y a vingt ans des professeurs d'université, des chercheurs du Cnrs, des salariés du public ou du privé sont occupées par des Turcs, des Marocains, des Français qui vont mal. Une politique de peuplement dans les offices Hlm se traduit souvent par des appartements va-

cants. On peut toujours se planter devant ces quartiers avec une pancarte appelant à la mixité sociale, je ne suis pas sûr que les techniciens, les ingénieurs, les cadres moyens viendront en rangs serrés les peupler au bénéfice de l'idéologie de la mixité sociale. Je propose donc qu'on la fasse ou que l'on n'en parle pas.

### **Claude Eveno**

Comment la réaliser ?

### **Jean-Pierre Sueur**

Plutôt qu'une perpétuelle politique de réparation, il faut avoir une politique d'ambition, proclamer que tout le monde a droit à la qualité de la vie, à un logement de bonne qualité, à un environnement quotidien correct, ce qui n'est pas le cas dans certains quartiers. Or ; ce doit être la priorité de la société politique française. De formidables plans ont été réalisés pour les autoroutes, les Tgv, les Télécoms, on a construit la fusée Ariane, la France est le quatrième pays le plus riche du monde. On est donc capable de trouver les financements dans ce pays pour permettre de vivre mieux dans les quartiers qui vont mal. Continuer à repeindre produit inéluctablement l'effet à peu près nul que l'on connaît. Il faut cesser de faire de l'urbanisme du pauvre pour les quartiers pauvres et de l'architecture de troisième zone pour les périphéries. Cela nécessite beaucoup d'ambition. Il faut donc reconstruire, ce qui demande, non seulement des moyens, mais aussi de la volonté, car la mixité sociale est

impossible par le jeu spontané de l'économie libérale ou par l'addition des égoïsmes municipaux.

La mixité sociale ne sera possible que par des politiques publiques fortes et si une loi proclame – en raison d'une certaine idée de la République française – qu'il faut vivre les uns avec les autres. Tous les moyens doivent être pris, mais il s'agit d'une politique lourde. Je préconise une très grande ambition pour rebâtir ces quartiers en déshérence. Le programme de cinquante propositions qui figure dans ce rapport peut sembler utopique : 350 milliards de francs – 35 milliards par an –, une loi de programmation et des contrats avec les collectivités locales. Tout cela durerait dix ans, car le temps de la ville est long alors que celui de la politique est court. Bercy pense que c'est totalement irréaliste, car les moyens n'existeraient évidemment pas.

J'expose dans le rapport la manière de les trouver. Le budget de l'État prévoit 11 milliards pour la politique de la ville, mais ils doivent vraiment la servir. Les ministères ont en effet la caractéristique de requalifier « politique de la ville » des actions dans les espaces urbains qui auraient lieu de toute façon. Par ailleurs, les régions et les départements participent faiblement. Les départements sont trop souvent des machines à recycler l'argent de l'urbain vers le rural. Il n'est pas normal que l'ensemble des départements français ne représente que 6 % de la dépense d'investissements contractualisés, soit 3 % de la dépense en investissements réels. Dans les futurs contrats de plan, il est possible de

négozier un effort plus notable de leur part. La politique européenne doit aussi proclamer la pertinence de l'Europe des villes. Je ne revendique pas une aide équivalente à celle de la politique agricole commune, car ce serait très coûteux, mais si l'on voulait bien donner 10 % de cette somme, la bouffée d'oxygène serait considérable. De la même manière, je ne me satisfais pas d'un budget de l'État qui prévoit 250 milliards de dotation aux collectivités locales, dont 106 milliards vont à la dotation globale de fonctionnement, qui, elle-même distribue 2 milliards à la dotation de solidarité urbaine. On m'explique que les choses sont difficiles à changer. Je ne le crois pas. J'ai été secrétaire d'État aux collectivités locales et je connais le système.

On peut trouver de l'argent pour les quartiers qui vont mal, mais pas seulement pour eux, car on ne doit pas raisonner en termes de périmètres. Si l'on se donne les moyens que ces quartiers et des aires urbaines beaucoup plus larges retrouvent les chemins de l'urbanité, on obtiendra des conditions de vie meilleures pour le plus grand nombre. Cela passe par des villes multipolaires, multifonctionnelles, des retrouvailles avec les rues, les places, les avenues, les boulevards, avec l'urbanité, la convivialité, l'architecture, l'urbanisme, le paysager. Si l'on continue comme avant, il y aura 800 ghettos : zones de non-droit, de relégation, d'exclusion.

La question est donc tout à fait centrale et détermine le type de politique. On peut bien entendu m'opposer que les propositions du rapport coûteraient trop cher. Ce n'est pas

trop cher ! Si l'on n'agit pas aujourd'hui — on en a les moyens —, cela coûtera beaucoup plus cher demain.

*(Applaudissements.)*

### **Claude Eveno**

Est-on en phase, au ministère de l'Environnement, avec ce type de discours ou les préoccupations sont-elles plus serrées ?

### **Franck Hannebique,**

*ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement*

La ville est sans aucun doute l'environnement permanent de la moitié des citoyens. Beaucoup ne sortent en effet pas des villes et ne peuvent retrouver un milieu « naturel ». Il existe encore des zones dites « naturelles », mais elles ont toutes été modifiées par l'homme. Je partage donc pleinement cette approche profondément humaniste. Il faut tout de même concevoir que l'homme est l'être qui dispose de la capacité la plus grande de modifier, pour le meilleur et parfois pour le pire, son environnement.

Madame la Ministre partage également cette vision fondée sur la responsabilité et la justice sociale inséparable d'une approche environnementale ou, plus largement, durable de la ville. On construit d'abord une politique pour des gens en ayant la volonté de donner à chacun l'accès, voire le droit à la santé. L'inégalité est en effet patente en matière de qualité de l'air ou de qualité de l'eau selon que

l'on vit dans une ville ou un quartier difficile ou plus aisé ; l'égalité d'accès aux déplacements pose aussi des problèmes, en particulier pour le tiers de la population qui n'a pas accès à l'automobile. Il faut donc agir en matière de transports collectifs. Il existe également une différence d'accès ou de droit à la nature. De nombreux quartiers difficiles se situent certes en périphérie, mais les habitants ont accès à un milieu rural souvent dégradé, voire occupé de zones d'activité qui s'étendent progressivement. Pour ceux qui vivent dans des secteurs plus centraux, l'accès à la nature et surtout aux éléments naturels de qualité est souvent plus difficile. C'est, par ailleurs, en matière de justice sociale, une approche qui essaie d'appréhender les questions de sobriété et d'économie. Réduire les dépenses énergétiques, l'appel aux ressources en eau et l'augmentation de son prix rendront cette approche de plus en plus aiguë ; il faut permettre à chacun de disposer d'éléments qui demain s'épuiseront ou du moins deviendront plus coûteux.

C'est le mouvement social qui fait le plus évoluer la notion d'environnement et de responsabilité. Il ne faut donc pas nécessairement le considérer comme une difficulté, mais au contraire comme un appel à reconsidérer nos politiques. Cela étant, il faut tenter d'échapper au syndrome de l'égoïsme et avoir une responsabilité plus globale, car le tableau n'est pas toujours idyllique. On rencontre en effet beaucoup d'approches égoïstes. Les dépasser suppose une perception de la préservation de la planète et de ses ressources. On passe ainsi de la proximité à l'échelle la

plus large et il est clair que la prise de conscience progressive sur l'effet de serre, l'épuisement des ressources, la dégradation parfois irréversible sont des éléments essentiels. C'est leur rencontre qui doit se construire sur une démocratie renouvelée permettant de faire comprendre les éléments nécessaires de maîtrise. Il faut tirer parti des excès comme ceux que l'on trouve de manière très forte dans des sites anciennement industrialisés et qui ont été particulièrement pollués. L'approche doit donc être concrète et autoriser la mise en place de principes de coopération plutôt que de compétition ainsi que de principes de performance globale plutôt que de compétitivité. Les principes de réduction à la source des besoins se rencontrent tous les jours dans l'approche de la ville et de l'urbain. On les trouve dans les plans de déplacements urbains, le problème de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie, des déchets – la collecte sélective, le tri, la valorisation –, de nature en ville qui va des espaces verts à des conceptions plus larges de corridors naturels qui sont essentiels pour que les équilibres perdurent. Il faut donc adapter la ville. C'est également vrai dans l'acte de construire les logements, les équipements. Au cours de ces deux journées a été évoquée la haute qualité environnementale : l'eau, l'énergie, les biomatériaux, l'accessibilité, le décroïsonnement social.

Toutes ces démarches ne doivent pas être réservées aux personnes les plus aisées. Or l'incitation au processus démocratique suppose de combiner plusieurs approches. C'est pourquoi il est nécessaire de connaître la

prospective, l'effet de serre, le coût de l'eau tout comme l'explicitation de ces problématiques, Peu à peu, nous risquons en effet d'étouffer sous nos propres déchets. Nous devons donc imaginer des systèmes pour les maîtriser mais, entre les dioxines émanant des usines d'incinération et la limitation des décharges qui a justifié le projet de construire de nouvelles usines, nous faisons face à des contradictions qu'il faut gérer.

L'une des priorités est précisément de contenir l'expansion urbaine comme élément de réduction des déplacements, des consommations foncières, de « l'artificialisation » des sols qui est tout de même la première marque de la ville et de l'urbain. Pour cela, il faut tirer parti des erreurs du passé afin de réserver un avenir plus vivable à nos enfants et aux générations futures. En la matière, l'État, outre des éléments de prospective et de pédagogie, possède deux moyens : le financement ainsi que la réglementation et la législation. On les a souvent surévalués et l'on sait aujourd'hui qu'ils ne résolvent pas tout. Il faut néanmoins les utiliser. La loi sur l'air, la loi sur l'eau, la préservation des espaces naturels ou, dans un autre domaine, le Code minier, le principe pollueurs = payeurs doivent être mis en avant. C'est vrai aussi d'éléments de conception qui font plutôt l'objet de la loi d'aménagement durable du territoire actuellement en préparation. Plusieurs rapports vont d'ailleurs alimenter le débat, en particulier ceux de Jacques Chérèque sur les contrats de plan et d'Yves Morvan sur les schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire. Dans un autre domaine, la loi d'orientation agricole concerne

de manière non négligeable la région Île-de-France, y compris dans la raréfaction des moyens.

Ces principes de réduction à la source amènent peu à peu à concevoir un certain nombre d'éléments à partir des besoins et des services à rendre. Il s'agit donc d'une approche nouvelle avec, par exemple, un schéma de service collectif des transports de marchandise plutôt que l'examen séparé d'un schéma routier, d'un schéma ferroviaire, fluvial, aérien ou portuaire. Cela existe de la même façon dans le domaine de la santé, des espaces naturels et ruraux ou de l'énergie. L'organisation du territoire doit être plus coopérative, plus collective, car on ne sortira pas de ces problèmes sans décloisonner leur approche.

#### **Claude Eveno**

On entend parler des transports et de l'écologie de manière pertinente, on s'engage sur la voie de résolution de problèmes autrefois non entendus et, du coup, on ne parle plus d'architecture. La Direction de l'architecture enfourche-t-elle le cheval environnementaliste avec des procédures et des prévisions de programme particulières ou fait-elle le mort ?

#### **Anne-Marie Cousin,**

*ministère de la Culture,*

*Direction de l'Architecture et du Patrimoine*

Nous menons actuellement deux grands projets qui concernent aussi bien la Direction de l'architecture que celle du patrimoine. Premièrement, nous voulons passer de l'objet

monumental ou architectural, que sont les monuments historiques, à une prise en compte plus globale du territoire. Il s'agit d'un mouvement ancien qui a commencé en 1913, je dirais même en 1830, puisque toutes les lois de protection ont été dans ce sens. Aujourd'hui, la question du paysage interpelle très fortement le ministère de la Culture et de l'urbain.

Deuxièmement, nous voulons passer de la mémoire au projet. Il est important de retrouver ses racines, mais pour mieux se développer, sinon l'intérêt est limité et n'apporte pas forcément à la ville et aux habitants un bonheur de vivre suffisant. Ce second grand projet concerne non seulement la ville centre qui, contrairement à une idée souvent répandue, n'est pas nécessairement une ville riche – c'est souvent là que se trouve l'habitat social de fait –, mais aussi la ville périphérique qui possède encore une mémoire. Il n'existe d'ailleurs pas de ville sans mémoire. Ce double élargissement a des conséquences assez difficiles à mesurer. Tout devient patrimoine. Or la question qui se pose à l'aube du troisième millénaire n'est pas « Quoi protéger ? », car si l'on prend en compte la demande sociale tout doit l'être, mais plutôt « Que va-t-on détruire si l'on ne veut pas que les enfants naissent avec les cheveux gris ? »

Ces deux questions fondamentales, de l'objet à l'espace ou, selon François Barré de « l'objet au trajet et de la mémoire au projet », débouchent aujourd'hui sur une nouvelle organisation du ministère de la Culture en matière architecturale et urbaine. Les directions de

l'architecture et du patrimoine vont fusionner et auront des objectifs de protection, de connaissance et de création. Pour ma part, j'ai été chargée d'une sous-direction qui s'occupera de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Dans notre esprit, on ne peut mener ces trois démarches qu'en parallèle. Concrètement, les missions traditionnelles sont à poursuivre, mais en les repensant.

En France, la majorité du patrimoine jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle était religieux, puis viennent les châteaux et le patrimoine civil. Dans le même temps, il y a eu une évolution de la demande de protection ; je pense en particulier aux installations industrielles. L'émergence de la notion de patrimoine nous alerte quelquefois sur la disparition en train de se produire. Le ministère de l'Agriculture mène ainsi un travail sur les recettes de cuisine. Si on les considère comme un élément du patrimoine, cela signifie que l'on commence à ne plus très bien savoir les mettre en œuvre, avec une première conséquence : la prise en compte des demandes locales dans leur globalité. Il ne s'agit plus de s'intéresser seulement à la protection - le toit de l'église par exemple - mais de s'occuper de l'église sur son territoire. Quel sens a-t-elle ? Pourquoi faire ? Que réalise-t-on autour ? Que vont devenir les installations rurales ? En ville, le problème est identique. Certains éléments sont considérés localement et non scientifiquement comme faisant partie du patrimoine. Comment aborde-t-on ces questions ?

Nous sommes donc amenés à développer des outils plus globaux. L'accent est ainsi mis sur la nécessité d'un très vaste partenariat fondé

sur la présence indispensable de professionnels compétents et talentueux, car si la bonne architecture est souvent due à la bonne maîtrise d'ouvrage, notamment de la part des élus, elle constitue aussi l'un des beaux arts. La politique de partenariat débouche pour l'instant sur la mise en place de conventions avec les villes qui portent sur l'ensemble de nos champs de compétence : le patrimoine – sa connaissance, sa mise en valeur –, les problèmes urbains – secteurs sauvegardés –, le développement de lieux, des conseils en architecture, l'accueil de stagiaires des écoles... Beaucoup de villes sont d'ailleurs intéressées et désirent signer avec nous.

Par ailleurs, nous portons un intérêt particulier aux jardins. Un travail est du reste accompli depuis une quinzaine d'années sur les jardins historiques. Notre souci actuel est d'élargir la question à l'ensemble du réseau, car ceux-ci constituent un peu une école de compréhension du paysage. Il s'agit pour nous, à la fois d'un résultat esthétique, d'une pratique, d'une façon de s'approprier l'espace et de vivre ensemble. Pour toutes ces raisons, c'est un peu un laboratoire de ce que l'on peut effectuer sur la ville et le paysage.

### **Claude Eveno**

En entendant les discours qui se développent à partir de l'idée d'environnement, j'ai l'impression que tout le monde est extrêmement bien pensant, mais cela atteint un degré que je n'avais pratiquement plus rencontré depuis une bonne vingtaine d'années. On va refaire une citoyenneté exemplaire, réparer les

injustices sociales, nettoyer les rivières et faire disparaître les déchets d'une manière plus élégante. Une sorte d'avenir paradisiaque se dessine. J'ai peut-être très mauvais esprit, mais je trouve assez curieux que ce soit si moralement correct compte tenu des empoignades qui ont pu se dérouler lorsque l'on parlait de la ville avec d'autres concepts.

### **Henry-Pierre Jeudy,**

*sociologue au Cnrs*

J'ai également des impressions de cette nature, mais à vrai dire je n'ai, moi non plus, pas très bien compris le sujet du colloque. L'idée que l'environnement réinvente la ville me paraît aberrante, car la ville n'a jamais cessé d'inventer l'environnement. À partir de là quelques considérations.

La nature est traitée comme un chef d'œuvre en péril. On a déjà évoqué l'idée d'une "substantialisation" de la nature qui conduit à cette injonction collective : la défendre et, par voie de conséquence, considérer qu'elle possède ses propres droits que l'homme doit respecter.

L'environnement est alors traité comme un objet. Or il s'agit d'un contresens – beaucoup de travaux d'écologie scientifique le montrent – dans la mesure où l'environnement est d'abord une affaire de synergie, d'interrelation, d'adaptation, de catastrophe ou, pour les éthologistes, de « jeu des promesses génétiques ». L'objectalisation de l'environnement conduit donc à un contresens manifeste. Celui-ci risque d'ailleurs de se déplacer sur la question de la ville. On peut en effet, dans la

même idée, considérer la ville comme un chef d'œuvre en péril. D'ailleurs, depuis une dizaine d'années, la façon de patrimonialiser à outrance les centres-villes correspond bien à cette perspective. Cela crée aujourd'hui une accentuation de la rupture entre un centre historique patrimonialisé et les éléments périphériques des agglomérations. Or on sait par ailleurs que la ville reste, fort heureusement, fondamentalement énigmatique et échappe à toutes les stratégies de gestion dont elle fait l'objet.

Je reviens sur la question du double contresens qu'introduit l'idée de "substantialisation". Même si beaucoup le reconnaissent comme tel, celui-ci fonctionne à fond dans les discours politico-médiatiques. C'est d'ailleurs le seul type de discours qui semble motiver collectivement une manière de provoquer les responsabilités à l'égard de l'environnement ou de la ville en péril. C'est donc à partir de ce contresens que se rassemblent apparemment les responsabilités collectives et individuelles, d'où un vocabulaire parfaitement nominaliste. Autrefois, j'étais un citoyen, je suis maintenant devenu un éco-citoyen chargé de réparer le tissu social déchiré et actif dans la manière de renforcer les liens de proximité. (*Sourires.*) Des éléments de conceptualisation sont donc mis en place sous une forme incantatoire qui paraissent désigner ou rappeler de façon permanente les responsabilités en jeu. Ce vocabulaire conceptuel semble par ailleurs, d'une façon tout de même illusoire, laisser la certitude d'une transformation possible de la réalité urbaine.

Cela pose le problème du tabou, du non-dit. Il n'est en effet pas précisé que ce vocabulaire incantatoire se heurte à un scepticisme collectif qui vient de l'incertitude, concept fondamental de l'idée d'environnement. L'incertitude, n'est pas simplement une histoire de relativisme outrancier. En parler ou la montrer publiquement sur un plan politico-médiatique fait courir le risque de sombrer dans un relativisme total. Apparemment, c'est cela qui introduit l'idée que l'incertitude est un tabou, que l'on ne peut pas la nommer.

Mais, dans le même temps, il faut tout de même comprendre que dans le fonctionnement du rapport entre les normes et les croyances humaines, l'incertitude est justement le levier d'articulation. Or si l'on produit des normes au nom d'une meilleure maîtrise ou d'une optimisation de la gestion de l'environnement, celles-ci se heurtent à des croyances et ces dernières ne peuvent éventuellement être modifiables que dans la mesure où il existe une reconnaissance implicite de l'incertitude. Sans cela le dispositif normatif est vécu comme totalitaire.

On a affaire, dans l'ambiance éthico-politique, à une sorte de bouclage constitué par deux pôles qui s'emboîtent parfaitement : l'idéalisation d'une optimisation de la gestion des risques et la motivation implicite de l'amélioration permanente de la gestion des risques ou, autrement dit, l'invocation de la peur. Il s'agit donc d'une boucle terrible, car ce que l'on appelle aujourd'hui, à la suite d'un philosophe comme Jonas, « l'éthique des responsabilités » n'est motivée que par l'articulation entre une gestion des risques

toujours optimisée et l'unique moteur qu'est la peur. C'est un couple infernal, mais en même temps il semble dynamiser tout le système d'hypothétique maîtrise de la ville ou de l'environnement. Cependant, il n'a pas de dimension idéaliste. Or, pour moi, la question se situe là : dans quelle mesure ce couple n'est-il pas brisé pour pouvoir faire apparaître ce que la ville offre en tant que telle, sa propre dimension utopique ? Même si la ghettoïsation est possible, même si la guérilla urbaine est dans l'air, de toute façon c'est cela la ville et c'est aussi cela sa dimension utopique.

En ce sens, le bouclage formé par le rapport entre l'optimisation de la gestion des risques et la motivation permanente de la peur provoque une idée de non-futur. Pour moi, c'est cela le pessimisme ; le nihilisme est du côté des gestionnaires de l'environnement.

*(Applaudissements.)*

### **Jean-Pierre Sueur**

La question de l'environnement est forcément à la fois philosophique et pratique. Sur le plan pratique, pour une gestion harmonieuse de l'environnement urbain, un certain nombre de réformes défendues par Dominique Voynet sont absolument essentielles comme, par exemple, le souci de s'appuyer fortement sur l'agglomération.

Je suis maire d'une ville et président d'une agglomération. Un tramway est actuellement en construction, mais il s'agit d'un gros investissement et la ville ne peut porter à elle seule ce projet. Nous réalisons également une charte pour l'environnement. Or si l'on veut

une nouvelle urbanisation qui permette de traiter la question des quartiers en difficulté, il faut une aire urbaine suffisamment large. Ces projets doivent donc être mis en œuvre sur le plan de l'agglomération. Il en va de même du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, du traitement des déchets, du traitement de l'eau. Par parenthèse, si vous réalisiez un sondage dans n'importe quelle grande ville demandant aux électeurs le nom de leur conseiller général, les périmètres de leur canton ou à quelle politique il correspond, personne ne pourrait répondre. Néanmoins, on vote ou, plutôt, on ne vote pas, car il y a de plus en plus d'abstentions. En revanche, l'Assemblée d'agglomération où se prennent de plus en plus de décisions, n'est pas élue ; c'est elle pourtant qui dessinera dans beaucoup de domaines le paysage urbain. D'aucuns disent qu'une telle élection serait une bonne chose, mais affirment dans le même temps que ce n'est pas à l'ordre du jour. Il faudra bien qu'un jour on l'y inscrive ! Pour ma part, je suis totalement favorable à ce projet.

De même, en matière d'aménagement du territoire, pour un bon équilibre, on a mieux à faire qu'une absence de maîtrise des politiques d'agglomération et un saupoudrage complètement démagogique. Ce saupoudrage coûte d'ailleurs cher et ne constitue pas une politique de développement, c'est une non-politique. Il est donc très positif que l'environnement et l'aménagement du territoire relèvent de la même instance. Une inspiration similaire doit guider une politique de la ville ambitieuse.

La question est donc de savoir si les villes sont laides, inhumaines, invivables, si l'on peut circuler, ou si elles possèdent des parcs. À cet égard, il existe des espaces verts complètement nuls, car confinés, ridicules, tellement urbains qu'ils sont à peine verts. Les locataires de quartiers hlm payent ainsi une taxe pour des espaces privatifs qui appartiennent à l'organisme. Le pire, c'est qu'ils sont mal logés et ce n'est pas très beau. Je suis partisan de villes avec de grands parcs. C'est ma conception de l'urbain. Il existe du reste une formidable mine, car à la suite de la réforme des armées, de grandes emprises ont été libérées. On devrait reconvertir ces espaces militaires qui ne servent plus à rien en parcs urbains.

Je me demande si l'on ne devrait pas remettre en cause la distinction entre l'urbain et le rural. Nous sommes tous des urbains et des ruraux.

À l'avenir, peut-être ferons nous partie de plusieurs villes, mais il faut dans tous les cas que ce soit fort. Or des villes mal fichues avec des morceaux d'espaces verts confinés et enclavés relèvent d'une conception de l'environnement qui ne me plaît pas ; on peut faire beaucoup mieux !

**Fabien Baker,**  
*urbaniste.*

Monsieur Sueur, dans votre rapport, très intéressant car très ambitieux, il manque un fil conducteur qui pourrait être un véritable projet de ville. Vous ne parlez pas, par exemple, de l'initiative des citoyens, d'emploi. Tout ce qui est à la base et peut régénérer le tissu n'a pas été évoqué.

Madame Cousin, il n'existe pas de passerelle entre vos services et ceux de l'Équipement qui, au travers des démarches Hqe, mènent une réflexion. Les deux services travaillent sur des voies complètement séparées et cela me semble être la caractéristique des administrations.

Monsieur Jeudy, votre discours sur l'incertitude est intéressant, mais j'aurais aussi aimé entendre parler des connaissances. L'environnement est en effet de plus en plus compris par ses qualités et la connaissance que l'on en retire alors que l'incertitude est de plus en plus effacée par le monde et la maîtrise des connaissances.

**Jean-Pierre Sueur**

Je comprends votre critique. Lorsque nous avons rédigé un texte sur la ville, chacun s'attendait à ce que nous parlions de tout, car aujourd'hui la ville est devenue le réceptacle de tous les maux de la société. On m'a ainsi demandé si j'allais aborder les barres, les quartiers en difficulté, l'insécurité, la drogue, la formation, l'insertion, l'intégration, l'emploi, la culture, le sport...

Quelqu'un m'a même écrit pour me reprocher de n'avoir consacré aucune ligne aux anciens combattants. *(Rires.)*

Je n'ai pas parlé de tout et je le revendique. C'est en effet impossible.

Certains considèrent que le problème de fond, c'est l'emploi et que l'urbanisme, l'architecture, l'environnement sont secondaires. En d'autres termes, cela irait bien si tout le

monde avait un travail. D'autres estiment au contraire que l'urbanisme est déterminant. La vérité ne réside ni dans la première ni dans la seconde hypothèse ; il faut se battre fortement sur tous les fronts. Je ne pense pas, comme l'avait dit Michel Rocard, qu'une certaine architecture soit criminogène par nature. En revanche, je sais qu'il y a des quartiers où l'on n'a pas envie d'habiter. Il faut le dire ! Il est certain qu'existent des formes urbaines qui stigmatisent. Par ailleurs, je suis tout à fait d'accord pour évoquer la participation des habitants. Or, pour moi, la démocratie se situe à deux niveaux essentiels : l'agglomération urbaine et le quartier.

#### **Anne-Marie Cousin**

Fabien Baker a certainement raison dans son analyse. On a toujours tendance à travailler de façon très cloisonnée. On peut tout de même dire que, pour une direction en gestation, il est d'abord important de savoir ce que l'on pense et vers quoi l'on va avant de maintenir et de développer les liens avec les autres à partir d'une vraie pensée. Si je peux vous rassurer, nous sommes en train de signer un protocole de coopération avec le ministère de l'Équipement, je pense que cela viendra avec le ministère de l'Environnement.

#### **Henry-Pierre Jeudy**

L'incertitude pourrait être l'objet d'un cours de dix heures, car il s'agit d'un problème difficile. On ne peut absolument pas considérer de façon aussi simpliste que l'incertitude se réduit par accumulation des connaissances.

C'est le contraire même de la richesse de l'idée d'incertitude car celle-ci est au cœur de la connaissance. Je ne suis pas seul à penser que ce n'est pas la masse des connaissances qui produit la certitude absolue. Le problème, c'est le vertige de l'incertitude dans l'acte de la connaissance et cela tout le monde le vit, que ce soit pour un savoir commun ou un savoir expert.

#### **Christian Faliu**

Comment pensez-vous pouvoir aborder le problème entre la politique de gestion et la politique de projet afin d'éviter d'aboutir une fois de plus à une impasse ?

#### **Jean-Pierre Sueur**

C'est une question difficile. Qu'est-ce que la politique finalement ? Pour moi, celle-ci n'existe que par le projet et la volonté de changer les choses. Il faut passer d'une politique de réparation à une politique d'ambition, de reconstruction. Dans les années cinquante-à soixante-dix, un électrochoc s'est produit et l'on a construit des tas de choses très vite et parfois très mal. Un autre électrochoc est nécessaire. Je le répète, si l'on ne change pas de politique on continuera à produire de la ghettoïsation.

Je suis un gestionnaire et je m'efforce de mettre les projets en œuvre avec les moyens que je possède. J'essaie également de ne pas dissocier les différents niveaux. Il faut en effet construire la ville de demain avec les habitants, mais pas seulement.

Près d'Orléans, il existe une ville nouvelle qui s'appelle La Source. Des gens ont dit, il y a trente ans : « Premièrement, nous allons construire une ville à douze kilomètres de la ville. » Ils n'ont pas pu consulter les habitants, il n'y en avait point. Deuxièmement, ils ont décidé de placer une université à gauche et la ville nouvelle à droite. Ils auraient pu les mélanger ! « Troisièmement, dans la ville nouvelle, nous mettrons d'un côté des logements sociaux et de l'autre des pavillons résidentiels » Quatrièmement, nous construirons deux niveaux : l'un pour les voitures et l'autre, comme nous sommes écolos, pour les piétons. »

Résultat, les voitures circulent sur de grandes avenues surdimensionnées et les piétons censés se promener sur des dalles n'y vont pas, car hormis des courants d'air, il n'y a rien. Des urbanistes, des architectes de talent ont conçu les choses ainsi. Peut-être eût-il été préférable qu'ils discutent davantage, qu'un dialogue démocratique s'instaure afin de réfléchir un peu. Je suis donc très favorable au dialogue démocratique, mais, en même temps, je m'en méfie.

Pourquoi le projet d'architecture ne serait-il pas en effet élu au suffrage universel ? Pour une raison simple, je considère que l'architecte fait œuvre d'art, comme l'urbaniste, et celle-ci est singulière. La singularité artistique est à revendiquer, tout comme le fait que les élus et les citoyens aient leur mot à dire, mais il ne peut y avoir de médiation simpliste. La seule façon de s'en sortir, c'est la dialectique. Un jeu entre l'acte créateur et la démocratie doit prévaloir ; il ne doit pas obligatoirement bien se dérouler, il faut qu'il ait lieu.

### **Pierre Lefèvre**

J'ai le sentiment que le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement vit une expérience euphorisante en gérant l'ensemble du territoire national. Cela étant, en tant qu'architecte, je reste sur ma faim, car aucun message n'a été délivré à l'intention des urbanistes, des architectes, des caue, des gens qui sont au contact des populations, des élus. On a l'impression que le ministère peut facilement se passer de nous. C'est regrettable. Je suis en outre inquiet, car je n'ai pas vu le moindre signe en matière d'association, de concertation.

### **Franck Hannebique**

Le sigle caue contenant les termes « architecture, urbanisme et environnement », je ne voulais pas le restreindre à une fonction architecturale qui a été à un moment, du moins pour ceux que j'ai connus, trop prégnante. Cela étant, je transmettrai bien évidemment votre appel à Madame la Ministre.

En ce qui concerne l'association, la réouverture du débat public me semble un élément essentiel sur lequel les architectes, mais plus globalement l'apport technique, doivent retrouver leur place. De nombreux points de rencontre existent. Ils ont été évoqués au cours de ces deux journées et j'en ai rapidement parlé tout à l'heure à la fois dans l'acte de construire et dans l'acte de modifier la ville. Avec certains éléments, la nature n'a pas forcément de droits, mais peut-être faut-il tenir compte de plusieurs mécanismes : aller à l'école à Nogent-sur-Marne en raison de la

radioactivité, boire de l'eau à Saint-Brieuc, respirer à Paris, montrer une fleur à un habitant de Sarcelles, boire du lait un peu partout ou dormir à Roissy n'est pas toujours simple.

Je reviens à l'aspect apocalyptique qu'évoquait Henry-Pierre Jeudy. Celui-ci a simplement pour vocation de montrer que des repères sont à retrouver. Or nous sommes dans une période où l'on peut inciter à réfléchir avant, pendant et après l'action. Avec l'incertitude, on a retrouvé des éléments de précaution qui permettent de ne pas rester dans un positivisme dont on mesure les dérives.

Cela étant, il ne s'agit pas de broser un tableau infernal et une présentation manichéenne entre un paradis à venir et un enfer à éviter est probablement simpliste.

Le vocabulaire contribue à modifier les choses, mais il n'est que la première étape et ne constitue pas le facteur principal du changement. À travers une critique certainement salutaire, il ne faut pas verser dans ce qui pourrait revenir à un laisser faire qui fait le jeu d'une approche libérale et d'une compétitivité excessive. Aujourd'hui 80 % du budget de la datar, 95 % de celui de la ville sont consacrés à la réparation. La part du budget du ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports destinée à la réparation est en hausse. On crée de la croissance et du pib, mais pas forcément pour améliorer sur le fond la qualité de vie de la population.

### **Pierre Lefèvre**

J'ai oublié de vous poser la question la plus directe : à quels projets nous invitez-vous ?

### **Franck Hannebique**

Permettre à chacun, quel que soit le lieu où il habite, de retrouver le droit à décroisonner sa vie, à se déplacer dans des conditions meilleures, à accéder à des éléments fondamentaux comme la santé, la nature. De plus, il faut retrouver les moyens d'une reconstruction collective qui se réconcilie un peu mieux avec le milieu dans lequel on vit, car l'environnement, ce n'est pas un petit espace vert.

### **Claude Eveno**

Merci à tous.